

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

RAPPEL

DÉCLARATION CONFIDENTIELLE DE SITUATION FAMILIALE pour la mise en œuvre de mesures relatives à l'assurance maladie 'Austria'

Tous les membres du personnel titulaire ont reçu un formulaire de déclaration.

Ce formulaire complété doit être retourné, dans son enveloppe pré-imprimée, pour le 23 septembre 1996 dernier délai.

Services administratifs
Division du Personnel
tel 74484

RAPPEL

MAINTIEN/SUPPRESSION DE L'ALLOCATION POUR ENFANTS À CHARGE DE 18 ANS ET PLUS

Les membres du personnel ayant des enfants à charge de 18 ans ou plus (ou atteignant 18 ans au cours de l'année scolaire 1996/97) ont reçu courant août un

QUESTIONNAIRE.

S'ils n'y ont pas encore donné suite, ils sont priés de retourner ce questionnaire sans délai.

Remboursements et Attributions
Division du Personnel
Tél. 72862-74474

EXONÉRATION EN AUTRICHE DE L'IMPÔT SUR LES PENSIONS DU CERN

Comme annoncé dans le Bulletin hebdomadaire n° 46/89 du 13 novembre 1989, un accord est entré en vigueur le 1er janvier 1990 qui exonère les pensions du CERN de l'impôt sur le revenu en Autriche. Cet accord s'applique à tout retraité, quelle que soit sa nationalité.

Un dossier contenant des informations sur l'accord et les formalités nécessaires à l'obtention d'un permis de séjour a été mis à jour. Il est maintenant disponible auprès des Affaires sociales (tél. 74201).

Division du Personnel
Tél. 74128-74201

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

REMINDER

CONFIDENTIAL DECLARATION OF FAMILY SITUATION for the implementation of measures regarding the 'Austria' Health Insurance Scheme

All staff members have received a declaration form.

This form should be filled in and returned in the pre-printed envelope provided, by September 23, 1996 at the latest.

Administrative services
Personnel Division

REMINDER

EXTENSION/SUPPRESSION OF ALLOWANCE FOR DEPENDENT CHILDREN AGED 18 AND ABOVE

Members of the personnel with dependent children aged 18 or above (or reaching 18 during the 1996/97 school year) have received a

QUESTIONNAIRE

in August. If this questionnaire has not been completed and returned, they are requested to do so immediately.

Claims and Benefits
Personnel Division
Tel. 72862-74474

TAX EXEMPTION IN AUSTRIA FOR CERN PENSIONS

As announced in the Weekly Bulletin N° 46/89 of 13 November 1989, an Agreement has entered into force on 1 January 1990, by which pensions received from the CERN Pension Fund are exempt from Austrian income tax. The Agreement is applicable to pensioners of all nationalities.

An updated documentation package containing information on the Agreement and on the formalities for obtaining a residence permit is now available from Social Affairs (tel. 74201).

Personnel Division
Tel. 74128-74201